

LE GROUPE RENAULT DISTINGUÉ PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE CDP POUR LA RÉDUCTION DE SON EMPREINTE CARBONE

- **Le Groupe Renault intègre le cercle fermé de la « A LIST » des entreprises considérées par CDP comme les leaders mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique.**
- **Le Groupe Renault a réduit l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités de plus de 17% entre 2010 et 2016.**
- **Le véhicule électrique Renault représente une réponse immédiatement disponible et efficace aux enjeux climatiques actuels.**

Le 25 octobre 2016, l'organisation internationale CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) a remis un Climate Leadership Award au Groupe Renault pour saluer son action en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, lors d'une cérémonie en présence de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Renault est ainsi distingué, parmi plusieurs milliers d'entreprises analysées à travers le monde, pour son engagement en faveur de la réduction de son empreinte carbone.

Le Groupe Renault intègre le cercle fermé de la « A LIST » des entreprises considérées par CDP comme les leaders mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique. CDP établit cette liste chaque année pour le compte de 827 investisseurs représentant environ 100 milliards de dollars d'actifs, après avoir analysé la stratégie bas-carbone et l'action de plus de 2 000 entreprises dans le monde dans tous les secteurs d'activité.

« Nous sommes honorés de recevoir cette note maximale de A, véritable reconnaissance de notre engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Renault est le premier constructeur au monde à s'être engagé publiquement sur la réduction de son empreinte carbone et un des premiers à avoir investi massivement dans le développement et la commercialisation à grande échelle de véhicules électriques accessibles au plus grand nombre en réponse à ce défi. Aujourd'hui, en continuant d'innover sur le véhicule électrique via notamment l'amélioration de son autonomie, nous poursuivons notre objectif de réduire durablement et significativement notre empreinte carbone », a déclaré Jean-Philippe Hermine, Directeur de la Stratégie et du Plan Environnement du Groupe Renault.

Pionnier et volontariste, le Groupe Renault a réduit l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités de plus de 17% entre 2010 et 2016.

Pour Renault, la réduction de son empreinte carbone est un objectif de tête, intégré à son plan stratégique. À ce titre elle représente un indicateur de performance du Groupe, mais aussi un outil de management de tous les métiers de l'entreprise en faveur d'un meilleur respect de l'environnement et de la réduction des consommations énergétiques.

En 2011, Renault était le premier constructeur automobile au monde à se fixer un objectif chiffré et public de réduction de son empreinte carbone. La première étape de cet objectif consistait à atteindre une réduction de 10 % à fin 2013 de son empreinte carbone globale par véhicule vendu dans le monde. Ce résultat ayant été atteint, Renault s'est ensuite engagé à consolider et prolonger ses efforts par une réduction annuelle moyenne de 3% sur l'ensemble de la période du plan 2016 : Drive the change, soit une réduction globale de près de 17% entre 2010 et 2016.

Dès fin 2015, Renault affichait une empreinte carbone¹ en baisse de 17,2 % par rapport à 2010, atteignant ainsi avec un an d'avance l'objectif de réduction qu'il s'était fixé pour 2016. Sur la seule année 2015, Renault a ainsi évité le rejet dans l'atmosphère de l'équivalent des émissions annuelles de CO₂ d'une ville comme Barcelone².

L'empreinte carbone du Groupe Renault correspond aux émissions de gaz à effet de serre – essentiellement le

CO2 – générées par le cycle de vie de ses véhicules (leur usage, y compris la production de l'énergie nécessaire à leur roulage, et la mise à disposition des matières qui entrent dans leur fabrication) et par l'ensemble de ses activités (la conception, la fabrication, le transport, la vente des pièces et véhicules, et toutes les fonctions support de l'entreprise). C'est donc en agissant sur tous ces leviers que Renault parvient à réduire son empreinte carbone.

Le véhicule électrique représente une réponse immédiatement disponible et efficace aux enjeux climatiques actuels : il n'émet pas de CO2 à l'usage³ et son empreinte carbone, déjà plus faible aujourd'hui que celle d'un véhicule thermique équivalent en moyenne en Europe, se réduira encore avec le développement des énergies renouvelables, qui permettent de produire une électricité décarbonée. Renault est pionnier et leader européen du véhicule électrique en Europe avec notamment ZOE, voiture électrique la plus vendue en Europe et qui offre désormais une autonomie record de 400 km⁴. En tout, ce sont plus de 100 000 véhicules électriques Renault qui ont été mis en circulation depuis 2011, et qui ont déjà permis d'éviter l'émission de 125 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Renault réduit également l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités qu'elles soient industrielles, d'ingénierie, de transport ou commerciales. Sur le périmètre industriel, Renault améliore continuellement l'efficacité énergétique de ses usines et se tourne de plus en plus vers l'utilisation d'énergies renouvelables. Ainsi l'usine de Tanger au Maroc, conçue « Zéro émission de CO2 » et équipée d'une chaudière biomasse alimentée par des résidus agricoles locaux, est sans équivalent dans l'industrie automobile. Sur l'année 2015, 91 % de ses besoins en énergie ont été couverts par des sources renouvelables, permettant d'éviter l'émission de plus de 90 000 tonnes de CO2 par an.

Pour consulter le rapport de CDP, cliquer [ici](#)

¹par véhicule vendu dans le monde.

²L'équivalent des émissions CO2 d'une ville européenne d'environ 1 600 000 habitants ont été évitées en 2015 comparativement à 2010.

³ni émissions CO2 ni polluants atmosphériques réglementés lors de la conduite, hors pièces d'usure.

⁴En cycle d'homologation normalisé NEDC.